



# Check-List

BS.23-03-003-AF



mars 2023

## ■ PARTIR OU RESTER APRÈS 55 ANS ?

### ▶ Je reste, je demande la poursuite d'activité :

Toute demande de poursuite d'activité devra être réceptionnée par l'entreprise 3 mois au plus tard avant la date anniversaire (moins 1 jour avant votre date d'anniversaire).

### ▶ Comment ?

Via EasyRH rubrique «*Je souhaite poursuivre mon activité PNC après mes 55 ans*» et remplir tous les champs.

### ▶ Je pars, je demande la cessation de mon activité :

**3 mois moins 1 jour qui précède votre date anniversaire** ou à tout moment entre 2 dates anniversaires (mais un minimum de 4 mois est préférable).

### ▶ Comment ?

Cliquer sur «*Je souhaite cesser mon activité après mes 55 ans*» sous EasyRH et remplir les champs.

**Bon à savoir :** vous avez demandé votre cessation d'activité et vous souhaitez vous rétracter. Il est possible de redemander une poursuite d'activité au plus tard 3 mois moins 1 jour avant votre date anniversaire (via Easy RH). Il n'y aura pas de rattrapage possible après ce délai (pour les cas très exceptionnels, ceux-ci seront gérés par le service RH).

## ■ CHAMBRE À L'ARRIVÉE

Notre travail de fond (SGRF, CSSCT) a permis d'obtenir de la Direction qu'elle prolonge jusqu'à fin avril la disposition permettant d'obtenir une chambre à CDG pour les PNC de retour d'un vol bi-tronçons Afrique ou PUJ-SDQ.

Pour en bénéficier, il suffit de vous adresser à la banque PN à votre retour de vol.



## ■ MOBILITÉ DU MC VERS LE LC

Pour ceux d'entre vous qui êtes en attente d'une mobilité du MC/CC vers le LC (313 PNC sont en attente), vous avez dû recevoir un mail du service carrières vous informant de votre rang actualisé. La plus grande majorité des demandes sera traitée d'ici cet été, la partie résiduelle le sera en novembre. Nos nouveaux collègues embauchés en CDD seront pour la plupart affectés sur MC.

## ■ PROCÈS GEL DES ÉCHELONS

**Procédure SNPNC toujours ouverte !**

Vous pouvez déposer vos dossiers quand vous le souhaitez. Notre avocat les enregistrera au fil de l'eau.

Rappel de la procédure dans votre espace adhérent :

<https://snpnc.org/user>

## ■ PCB SAISON ÉTÉ 2023

**220 PCB étudiants** rejoindront nos effectifs pour la saison été 2023.

## ■ RENOUELEMENT IPAD CC/CCP

Les dernières informations confirment un renouvellement des IPAD maîtrises à la rentrée 2023. Le rachat de l'ancien matériel sera de nouveau proposé.

## ■ ÉTIQUETTE CONNECTÉE

Tous nos adhérents ne sont pas encore passés récupérer leur étiquette connectée.

Elles sont toujours disponibles à notre permanence de la cité PN de CDG.

## ADHÉRENTS SNPNC

Passez récupérer votre E-LOSTBAG à la permanence SNPNC Cité PN CDG 2ème étage-ascenseurs rouges



## ■ PROGRAMMATION DES BLOCS RÉSERVE

- ▶ **LC** : les blocs réserve sont programmés après les DDA 1, avec un objectif de programmation post DDA2.
- ▶ **MC** : les blocs réserve sont communiqués au 15 de M-1, toutefois des ajustements de dernière minute peuvent conduire exceptionnellement à une programmation ultérieure à cette date, au plus tard à la sortie des TDS.

**Une telle programmation fera l'objet d'un message au PNC et ne se fera pas au détriment d'un DDA exprimé.**

## ■ MY EAR PLUG

Après une 2<sup>ème</sup> phase de test de protections auditives à bord pour les PNC, le modèle - 10 décibels est retenu. Les earplugs devront être retirés par les PNC à chaque événement SV ou situation dégradée. Le Moyen et Court-Courrier seront équipés en premier sur volontariat. Le coût négocié est de 130 euros pièce, pris en charge par AF, et renouvelable tous les 5 ans. Un mail d'information sera envoyé très prochainement.

## ■ FFO (Feu/Fumée/Odeur)

Des petites pompes électriques transportables et des seringues seront mises en place dans la flotte dont les avions ont déjà connu plusieurs événements FFO. La composition de l'air suite à un incident sera analysée, les PNC invités à effectuer un test neuropsychologique 72h après et le même test 3 mois après, en plus d'un bilan médical. Aussi, un prélèvement d'air sera effectué sur le même vol à quelques jours d'intervalle pour comparer les résultats.

## ■ DÉCÈS À BORD

Nous enregistrons pas moins de 7 décès PAX à bord de nos avions depuis décembre. Une difficulté apparaît avec l'utilisation du DSA, il serait inaudible ou quasi. Quant au linceul, il se déchirerait. Vos délégués SNPNC, commissaires à la CSSCT ont besoin de vos retours, nous vous encourageons à partager vos expériences pour que des faits concrets soient exposés à la direction afin que nous puissions travailler à améliorer les choses.

## ■ PARKING «LES CERISIERS» ORLY... C'EST FINI

L'accès au parking des Sheds pour convenance personnelle n'est plus autorisé depuis le 20 mars. Suite à nos demandes répétées, une solution a enfin été trouvée. C'est le prestataire Parkos qui a été retenu par la Direction pour permettre aux PN de disposer d'un parking lors de leurs déplacements personnels depuis Orly.

### Comment procéder ?

- ▶ Réserver via le site dédié : <https://airfrance.parkos.fr> remplir le formulaire en indiquant le date et l'heure prévue de dépose du véhicule.
- ▶ Saisir son matricule puis cliquer sur «Appliquer» puis sur «Effectuer une réservation».

La durée de stationnement n'est pas limitée, toutefois une date de fin doit être indiquée puis, si besoin, modifiée ultérieurement.

Un lien de confirmation de réservation vous est adressé, il est à conserver précieusement...

**Attention : Tous les véhicules encore stationnés aux Sheds doivent être retirés avant le 16 avril.**

## ■ RÉPULSIFS VÊTEMENTS

Un produit de substitution répulsifs vêtements est enfin élaboré, son taux d'efficacité est extrêmement élevé (moustiques, tiques et punaises de lit). Produit certifié sans danger par l'OMS, même pour les femmes enceintes et enfants de - de 6 mois. Ce nouveau répulsif est actuellement testé par vos délégués SNPNC, les premiers retours semblent concluants.

## ■ PROLONGATION BILLETS MÉDAILLE

Vos délégués SNPNC/FO ont sollicité de nouveau la Direction sur la prolongation des billets médaille. Bonne nouvelle, la Direction a accédé à notre demande. **Les billets arrivant à échéance en juin 2023 sont prolongés jusqu'à janvier 2024.**

## ■ MAINTENANCE CABINES

Il aura fallu du temps et de la persévérance de la part de vos élus SNPNC pour que la Direction finisse par s'exprimer sur l'état dégradé des cabines pour lesquelles on nous demande de vendre l'excellence...

En 2023 à AF c'est toujours, la loi du 3C « C'est Comme Ça » et du DBTAB « Débrouille Toi À Bord ». Pendant ce temps-là, les e-scores continuent de pleuvoir et le NPS de ne pas être au beau fixe avec l'arrivée des cabines déjà très endommagées du 48J et des A220, Sur l'accent NEWS du 15 Mars il est écrit « Il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la conformité de tous les éléments de marque visibles du client ». La Direction d'AF devrait savoir par où commencer...



**FICHE DE CONTACT**  
EN CAS D'URGENCE VITALE  
OU DE PALUDISME AVÉRÉ

POUR TOUTE SITUATION D'URGENCE EN LIEN AVEC UNE PRÉCÉDENTE MISSION OU AVEC UN ACCIDENT DE TRAVAIL :

- 1 PRÉPARER LES NOM/PRÉNOM + DATE DE NAISSANCE DU PNC
- 2 AJOUTER, SI POSSIBLE, SON MATRICULE (NUMERO D'IDENTIFICATION COMPAGNIE)
- 3 CONTACTER LE **+33 (0) 1 41 56 50 50**

CE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VISE À INFORMER AIR FRANCE DE LA SITUATION DE VOTRE PROCHE PERSONNEL NAVIGANT EN SITUATION D'URGENCE VITALE

IL NE SE SOUSTRAIT AUCUNEMENT AUX SECOURS